

**ISRAËL ET TERRITOIRES OCCUPÉS**

**Les attaques délibérées de civils doivent cesser**

*Index AI : MDE 15/039/2005*

*ÉFAI*

Mardi 12 juillet 2005

**DÉCLARATION PUBLIQUE**

Amnesty International condamne l'attentat-suicide qui a coûté la vie à au moins deux personnes ce mardi 12 juillet dans un centre commercial très fréquenté de la ville de Netanya au nord de Tel-Aviv. Le groupe armé palestinien du *Djihad* islamique a revendiqué l'attentat, montrant ainsi une nouvelle fois son mépris total pour les droits humains fondamentaux.

Amnesty International n'a cessé d'appeler les groupes armés palestiniens à mettre un terme aux attentats-suicides et à toute forme délibérée d'attaques contre des civils israéliens.

Un kamikaze a fait exploser la ceinture d'explosifs qu'il portait, à l'entrée d'un centre commercial en fin d'après-midi à une heure de grande affluence. Au moins vingt-quatre personnes ont également été blessées, beaucoup d'entre elles sont sérieusement touchées.

Amnesty International renouvelle sa condamnation de toute attaque de ce type contre des civils par des groupes armés palestiniens, tels que le *Djihad* islamique, les Brigades des martyrs d'*al Aqsa* et le *Hamas*. L'organisation appelle une nouvelle fois l'Autorité palestinienne à prendre des mesures concrètes pour enquêter sur ces crimes et traduire en justice les responsables présumés, y compris ceux impliqués dans la planification et l'organisation de tels attentats. ●

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>**